

CHÂTEAUBERNARD

juin 2025 - N°20

Le Mag

CHÂTEAUBERNARD

A 30 KM/H

FOCUS :  
CHÂTEAUBERNARD BV4



# La commune à 30 km/h

Au cours de l'été, la commune va progressivement passer à 30 km/h, sur presque la totalité du territoire. Cette décision du conseil municipal fait suite à une longue réflexion sur la sécurité des différents usagers de la route, notamment des plus fragiles, les cyclistes et les piétons.

La réduction de la vitesse en agglomération est testée dans de nombreuses villes et montre que le trafic est fluidifié, avec des conducteurs plus calmes et moins stressés. La sécurité de tous s'en trouve grandement améliorée. Les temps de transport seront impactés de façon infime, considérant que, hormis sur quelques axes, la vitesse moyenne du trafic est déjà quasiment à ce niveau.

L'expérience acquise par les villes qui appliquent déjà cette limitation de vitesse montre que les temps de trajet varient très peu, mais qu'en revanche le comportement des conducteurs est plus attentif aux autres usagers, avec une baisse de l'accidentalité. L'objectif est bien de permettre un usage apaisé des voies de circulation, qui respecte le partage de la rue entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons, pour le bénéfice de tous.

Comme on peut le voir sur le plan, les grands axes resteront à 50 km/h : avenue d'Angoulême, route de Segonzac jusqu'au rond-point du Fief du Roy, avenue de Barbezieux jusqu'au croisement de la rue de la Pierre-Levée. Bien sûr, la RN 141 reste à 70 km/h dans la traversée de la commune.

La signalisation, panneaux et marquage au sol, sera mise en place pendant les mois de juillet et août, pour que la nouvelle limitation de vitesse soit effective en septembre. Une phase d'explication et de pédagogie suivra, le temps que chacun s'habitue à cette nouvelle réglementation.



# Sommaire

Édito	3
Nature	4
Cadre de vie	7
Solidarités	9
Culture	10
BA 709	13
Associations	14
Focus	16
Scolaire	18
Entreprise	24
Infos Municipales	25
Expression des élus	31



téléchargez  
CityAll  
sur votre  
smartphone !

Pour contacter la rédaction du journal :  
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr  
Journal municipal d'informations  
Mairie de Châteaubernard :  
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard  
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51  
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand  
Rédaction : Comité de Communication  
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard  
Photos : Mairie Châteaubernard  
Dépôt légal : en cours

# Édito



En toute transparence, nous avons rendu compte des derniers développements du litige opposant la commune au promoteur SCI COGEPI dans notre précédent numéro du Mag. Il nous manquait encore deux éléments pour conclure enfin ce chapitre. Nous les avons désormais.

Tout d'abord, ainsi que nous l'avons dit en conseil municipal en réponse aux observations de l'opposition, il fallait attendre que le délai d'appel soit épuisé pour savoir si le jugement serait définitif ou non. Nous avons décidé, en concertation avec notre avocat, de ne pas faire appel, et la partie adverse n'a pas davantage contesté le jugement de première instance. Celui-ci est désormais définitif et permet de clore la séquence du tribunal administratif.

Restent les indemnités dues au titre du jugement. Celles-ci sont bien naturellement prises en charge par l'assurance de la commune, puisqu'elles ne résultent pas d'une faute personnelle du maire, mais bien de l'exercice normal de ses fonctions exécutives à la tête de la municipalité. Contrairement aux affirmations de l'opposition, toujours prompte à dénoncer l'incompétence des autres, l'indemnisation ne grèvera pas le budget de la commune. On peut seulement regretter que l'avidité d'un promoteur ait pu être contentée par un jugement contraire à l'avis de la commission départementale d'aménagement commercial, compétente en la matière, du préfet, du maire, et, en définitive, de l'intérêt général, qui reste notre principale préoccupation.

Mais la vie de la commune ne s'est pas arrêtée pour autant, et nous poursuivons nos actions au service de la population, certaines visibles dès maintenant comme la nouvelle aire de jeux dans le parc du Castel, ou encore l'aménagement de la cour de l'école Jules-Vallès. Le dossier de réorganisation de la maternelle de la Combe des Dames avance bien, ainsi que celui de l'isolation du bâtiment C2 de Jules-Vallès, des chantiers qui devraient pouvoir démarrer à l'automne.

En dépit des obstacles parfois rencontrés sur sa route, la municipalité maintient son cap, pour améliorer sans cesse la vie des Castelbernardins, en leur apportant les services propices à bien vivre à Châteaubernard. Et puisque ce numéro arrive à l'orée des vacances scolaires, nous vous souhaitons un bel été, occasion de retrouvailles familiales, de repos bien mérité, ou de voyages plus ou moins exotiques !

Votre Maire  
Pierre Yves Briand

# Nature

## Le miel de Châteaubernard



Après un séjour de 2 ans sur le toit de la mairie, les ruches ont migré vers un nouvel emplacement, toujours sur le territoire de la commune, mais où, on l'espère, elles seront moins vulnérables aux attaques des frelons asiatiques. En effet, ces prédateurs redoutables de nos abeilles domestiques avaient fait de gros dégâts dans les effectifs. Mais ces vaillantes ouvrières avaient quand même réussi à produire un peu de miel, goûté avec plaisir par les spectateurs du déménagement. On souhaite qu'elles retrouvent la sérénité dans leur nouvel environnement.



## Le Maraîchage

Toujours soucieux de limiter au mieux les transports de matériaux, une convention a été signée avec la CAPAC, qui traite la plus grande partie des légumes du maraîchage à destination du GIP. Par cette convention, le maraîchage recevra les déchets végétaux issus de la CAPAC, pour les mettre en compost sur son aire, en vue d'une utilisation locale. Ainsi, ces déchets sont valorisés au plus près de leur site de production.



## Audit ECOCERT

Le label « agriculture bio » du maraîchage vient d'être renouvelé, à la suite de l'audit effectué sur le site. Une satisfaction pour les acteurs du maraîchage, puisque cela permet la poursuite de l'exploitation en conformité avec l'objectif de départ.



## Retour du Marché

Avec le retour des beaux jours, la production du maraîchage augmente, et les marchés reviennent le jeudi sous l'auvent de la salle des fêtes. Comme l'année passée, il s'agit des surplus de production, qui peuvent être très variables selon les semaines. Rendez-vous le jeudi de 16h à 18h, parking des Pierrières.





## La biodiversité, ça compte énormément !

Et c'est bien pour cela qu'à Châteaubernard on en prend soin. Sur le site du maraîchage et dans ses alentours, Esteban, stagiaire de 1<sup>ère</sup> en section gestion des milieux naturels et de la faune, venu de l'Oisellerie, participe activement à sa protection, ainsi qu'à sa description.

Les mésanges sont des mangeuses d'insectes voraces, et leur aide est importante pour limiter leur prolifération dans les cultures. Des nichoirs les abritent dans les arbres.

Un hibernarium creusé dans le sol est destiné à accueillir les reptiles et batraciens, qui ont besoin d'une niche souterraine pour passer l'hiver.

Deux perches à milan ont été disposées, proposant à ce rapace une possibilité de se poser pour scruter les alentours en économisant son effort. De son perchoir, sa vue perçante lui permet de repérer ses proies, en particulier des petits rongeurs.

Un abri à hérisson a été installé, avec des matériaux de récupération, afin de permettre à ces précieux auxiliaires du jardinier de se mettre confortablement à l'abri, aussi bien pour hiberner que pour se cacher la journée.



Deux haies sèches ont été érigées, abri pour de nombreuses espèces de petits mammifères, oiseaux ou insectes. La végétation qui va les envahir les transformera progressivement en haie vivace naturelle.



Dans le bois, 2 sentiers ont été tracés, et une signalisation est en cours pour rendre la promenade instructive. Il est recommandé de respecter l'itinéraire pour ne pas détruire le milieu naturel qui s'est constitué au cours des années.



Avec les haies mellifères plantées tout autour du maraîchage, tous ces éléments concourent à un équilibre entre les différentes espèces, et participent à la culture maraîchère, en régulant les insectes et les rongeurs indésirables et en favorisant la pollinisation.





## L'œil du jardinier

### Gros plan sur les plantes bulbeuse d'été :

Pour accompagner vos arbustes ou vivaces, vous pouvez varier en plantant des bulbes d'été.

Les plus rustiques dans nos régions sont les dahlias, glaïeuls, lis, agapanthe, hémérocalle, callas, alstroemeria et les cannas. L'ensemble de ces végétaux peuvent apporter des couleurs et des formes très originales de par leur feuillage et leur floraison.

Il faut les planter après les gelées, mi-mai à début juin. Les plantes bulbeuses deviennent très florifères au bout de 2 à 3 ans. Pour ce qui est du sol, il faut qu'il soit bien drainé et riche, donc un apport de compost à la plantation est conseillé. Pour la plupart des bulbes, il faut les planter de 2 à 3 fois leur taille en profondeur. Ensuite procéder à un bon arrosage, puis un paillage pour garder l'humidité et les protéger du froid l'hiver.

Voici quelques espèces à installer dans vos jardins :



Lilium regale



Alstroemeria ligtu-hybride



Glaïeul primulinus



Agapanthe africanus bleu



Hémérocalle naine Stella de Oro



Calla Zantedeschia Santa Fe



Canna Stuttgart



Dahlia Mystic Ladies® 'Illusion'

## Services techniques

Les bâtiments des services techniques viennent de recevoir de nouvelles portes, afin de remplacer des équipements vieillissés et non fonctionnels. En même temps, un remaniement des tuiles a permis de supprimer des infiltrations d'eau néfastes. La salle de repos des agents a également été rénovée, leur procurant un lieu de détente et de pause repas plus accueillant.



## Pablo-Picasso

La classe de CE2 de l'école élémentaire Pablo-Picasso a bénéficié d'une remise en état, avec une peinture toute neuve, pour le plus grand plaisir des élèves.



## Petit-Prince

L'école maternelle du Petit-Prince a reçu l'une des cuves de récupération d'eau de pluie données par la maison Ferrand, entreprise qui possède un site sur la commune. Avec l'aide des services techniques, un entourage a été bâti et peint, aux couleurs des jeux extérieurs de l'école.



## Rue des Pierrières

Pour sécuriser les accès aux écoles, une nouvelle signalisation est en cours de réalisation dans la rue des Pierrières, avec une interdiction d'arrêt sur la première partie. Des emplacements de stationnement seront prochainement matérialisés le long de la rue. Pour rappel, la rue se situe en ZONE 30.



# Voirie

## Zone du Fief du Roy

Grand-Cognac a commencé au printemps les travaux de la deuxième tranche de la rénovation des circulations de la zone du Fief du Roy. Après remise en état des réseaux enterrés, les nouveaux cheminements sont créés, et les revêtements seront repris.



Pendant les travaux, qui vont encore durer quelques semaines, les commerces restent ouverts, n'hésitez pas à vous y rendre, tous les accès sont possibles.



## Arrêt de bus

Dans le cadre de l'amélioration de son réseau de transports en commun, Grand-Cognac vient de procéder à l'aménagement des arrêts de bus de la mairie, et au déplacement de ceux situés sur la zone du Mas de la Cour, qui sont désormais positionnés à l'entrée de la rue Charles de Gaulle. Ils sont désormais pourvus de bandes de signalisation pour les malvoyants et accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## Éclairage public



Le changement des ampoules se poursuit sur les lampadaires de l'éclairage public. Rue après rue, en conservant chaque fois que c'est possible les luminaires en place, l'entreprise met une ampoule LED en remplacement de l'ampoule au sodium. L'éclairage ainsi fourni est plus doux, dans la même tonalité orange que le précédent, et plus économe des 2/3 en énergie.



## Jumelage

Pour marquer le jumelage, la ville de Dürbach avait offert à Châteaubernard une stèle en bois, qui avait un peu vieilli. Elle vient d'être remise en état, signe de la volonté que nous avons de maintenir les liens avec notre jumelle, dont quelques habitants vont nous visiter à l'occasion de la fête du cognac cet été.



## Premier accueil social de proximité

Le CCAS garantit à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social, une écoute attentionnée de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée, dans le respect de la singularité de chaque usager. Cet accueil adapté se traduit soit par une information immédiate, soit par une orientation vers les partenaires. Il constitue une première ligne d'intervention. C'est aussi un premier contact proposant un lieu d'expression et d'écoute. Il est très souvent le médiateur entre l'usager et les différentes institutions du territoire.

## Accès aux droits et aide administrative

Le travailleur social reçoit sur rendez-vous les usagers Castelbernardins souhaitant exprimer une difficulté. Cet accueil permet de réaliser une évaluation sociale de la situation (repérer les problématiques, favoriser l'accès ou le maintien des droits légaux et prévenir la précarité).

## Le dispositif d'aides légales

Missions obligatoires des CCAS (mentionnées dans le Code de l'Action Sociale et des Familles), il est spécialisé en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Il a pour mission d'accueillir, informer et pré-instruire différents dossiers : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), aide sociale (prise en charge des frais d'hébergement en établissement ou à domicile), des demandes d'ASPA, CSS, FSL...

## Accompagnement budgétaire

Le CCAS apporte un soutien et un accompagnement aux personnes qui connaissent des difficultés économiques et sociales dans la gestion de leur budget. Lorsque c'est nécessaire, et avec l'accord des personnes, le travailleur social accompagne les personnes à la constitution de dossiers de surendettement.



## La domiciliation

Vous n'avez pas de domicile stable et vous avez besoin de justifier d'une adresse pour faire valoir vos droits civils, civiques et sociaux, le CCAS de Châteaubernard vous permet, sous certaines conditions, d'obtenir une adresse.

## Inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables.

Dans le cadre de sa mission de prévention, le CCAS recense les personnes âgées, en situation d'handicap, isolées, fragilisées ou vulnérables, de la commune afin d'assurer, en



cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...), une veille téléphonique et d'apporter si nécessaire un soutien matériel ou psychologique,

une écoute ou encore une vigilance accrue en cas d'absence des proches ou d'isolement.

Si tel est votre cas, ou si une personne de votre entourage est concernée, il est possible de vous inscrire de manière préventive et à tout moment de l'année sur le registre de recensement nominatif et confidentiel.

## Les aides financières

Elles sont destinées à aider les personnes à passer une difficulté et favoriser le maintien d'un certain équilibre de leur budget. L'aide sociale facultative n'a pas de caractère obligatoire, elle relève d'une politique volontariste des villes et donc de la libre initiative du CCAS.



Certains principes de l'aide sociale légale encadrent la politique d'aide sociale facultative de la Ville de Châteaubernard :

- Le caractère alimentaire : l'aide est apportée lorsque le CCAS reconnaît la présence d'un besoin de subsistance qui est au fondement de la politique de l'aide sociale facultative. Ce caractère souligne le fait que l'aide facultative n'est ni un droit général (c'est une aide ponctuelle) ni un droit absolu.
- Le caractère personnel : l'aide s'adresse à une personne, au regard de sa situation, appréciée à un instant T au regard des critères du CCAS.
- Le caractère subsidiaire : les demandeurs doivent préalablement et prioritairement faire ouvrir leurs droits auprès des différents régimes légaux et extra-légaux auxquels ils peuvent prétendre. L'aide sociale facultative n'intervient qu'une fois ces différents dispositifs épuisés.

## L'aide alimentaire

Une aide alimentaire peut être attribuée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) aux Castelbernardins momentanément en difficulté ou en situation de précarité.

Les bons d'achats sont délivrés, de façon ponctuelle, pour alléger les dépenses liées à l'alimentation. Les bons d'achats sont utilisables dans un supermarché partenaire. Leur valeur dépend de la composition du foyer.



Les bons d'achats sont remis après examen de la demande en commission permanente du Centre communal d'action sociale (sauf cas d'urgence).

## Les bons de carburants

Cette aide vise à maintenir dans l'emploi les publics en situation difficile, en favorisant les déplacements jusqu'à leur lieu de travail ou de formation. Ces bons sont utilisables dans une station-service partenaire. Ces bons sont attribués à titre exceptionnel sur étude de dossier.



# le Castel

## Nouvelle saison, nouvelle présentation !

Tous les fauteuils disparus l'année passée ont été retrouvés ! Venez donc vous installer confortablement, l'esprit apaisé, pour découvrir les délices au menu de cette nouvelle saison. A la première partie interprétée par la commission culture de la ville, succédera le spectacle de théâtre, écrit et mis en scène par Alexandre Markoff :



### BATMAN CONTRE ROBESPIERRE

#### Une pépite dans la catégorie théâtre !

C'est l'histoire de Jean-Claude Barbès. Un type bien, en tout cas, qui n'a jamais fait de mal à personne. Jean-Claude Barbès a une femme, un fils, un appartement, un emploi, tout va très bien. Alors pourquoi et comment va-t-il se retrouver en caleçon ?

Au rythme de la comédie, cette pièce est jouée tambour battant pour en révéler la valeur critique et permettre par le rire de regarder en face les peurs de déclassement social qui travaillent notre génération. C'est une fable écrite pour être jouée sans décors, sans costumes ni accessoires avec lequel le Grand Colossal propose un théâtre débarrassé de toute contrainte matérielle, exclusivement tourné vers l'acteur et sa relation avec le public.



### CHIMÈNE BADI

Chimène Badi vient sur la scène du Castel pour la première fois, portée par un chœur gospel et des cuivres en furie.

Il y a quelques années, Chimène Badi proposait un projet "Gospel & Soul" et avait rencontré un succès phénoménal auprès du public. Elle offre la suite de ce projet thématique, avec des chansons intemporelles et éclectiques.

Revisitées dans l'esprit gospel & soul, Chimène Badi interprète des titres inédits composés par de grandes plumes françaises comme Ycare ou encore Tété, auxquels se mêlent des reprises de Johnny Hallyday, Céline Dion, Stevie Wonder...

La voix de Chimène Badi est unique, avec un timbre doux et puissant à la fois. Elle a séduit et envoûté le public dès ses premières prestations à Popstar en 2002. Elle a depuis sorti 9 albums, vendus à plusieurs millions d'exemplaires

On a hâte, et vous ?



## PARENTS

*mise en scène : Aude Gogny-Goubert*

**" Avant on avait des principes, maintenant on a des enfants ! "**

On en appelle à tous les parents, grands-parents, jeunes parents, parents d'ados, parents de famille nombreuse ou recomposée. **Parents** expérimentés ou en devenir, ce spectacle est fait pour vous !

Dans cette création, Mélissa et Fred parlent de la parentalité sans complexe. Sans langue de bois, ce spectacle retranscrit tout ce qu'on n'ose pas toujours dire à voix haute, vous en ressortirez en vous disant que vous n'êtes pas seul...

Mélissa et Fred dévoilent leur nouveau spectacle sur la famille, ou comment rire de la parentalité en déculpabilisant. C'est frais et ça fait du bien !

## LEILA HUISSOUD

**Et si la Maladresse était avant tout un combat ?**

Programmée en 2020 Léila Huissoud nous fait le plaisir de revenir sur la scène du Castel. Elle vient nous présenter son nouvel opus " La Maladresse ".

**Ce 3e album, elle l'a chanté d'abord sur scène**, dévoilant les brouillons écrits pendant et après le confinement, le retour au monde, et la chute qui l'accompagne quand la vie a repris. C'est ainsi que " **La Maladresse** " **sort en juin 2024**. Depuis, Léila sillonne les routes. Les divagations s'éternisent. La quête du beau, dans les détails, dans le global, le lâcher prise et l'accident, seront sa direction future.

Accompagnée d'Antoine Graugnard, qui a partagé l'écriture et la composition, Léila a ouvert en grand les portes du studio, convoquant les douceurs du violoncelle, les syncopes de la contrebasse, les notes suspendues du piano, les souffles de cuivres, la gravité du bandonéon, les percussions buissonnières et les lézardes d'une scie musicale. Des touches symphoniques pour illustrer le grand orchestre qu'est la vie, riche de nos délicieuses maladresses.

" Sec pour les brûlures et la mélancolie qui perforent son écriture à fleur de peau tendre comme le regard porté aux sujets de ses chansons " **TÉLÉRAMA (TT)**



# la Médiathèque

## vu à la Médiathèque

**19 février**

Atelier en lien avec la Micro-Folie :  
Les fleurs en origami



**4 avril**

Festival Graines de Mômes  
Spectacle petite enfance « A ras  
les Pâquerettes », Cie Les ailes de  
Mademoiselle



**16 avril**

Balade créative « les livres en  
liberté » avec les Francas



**12 mars**

Heure du conte « Tu es mon  
égal.e » pendant la semaine de  
l'égalité homme-femme



**2 avril**

Atelier créatif  
« Pixel art en papier »



**14 mai**

Atelier boutures avec les Jardins  
Respectueux



**15 mars**

Café Philo avec les Francas  
« Quelle éducation pour l'égalité  
homme-femme ? »



**19 mars**

Rencontre avec Magyd Cherfi pour  
le livre « La vie de ma mère ! »



**6 et 20 mai**

Votes des classes maternelles pour  
le prix « les Incorruptibles »



**21 mai**

Spectacle « la gourmandise dans  
les joues » par le Collectif Nash



## Prochainement

**Samedi 20 septembre à 10h**

« Et si on se parlait ? »

Retrouvons-nous avec l'association  
« les Francas » pour échanger en toute  
simplicité autour d'un café (la thématique  
sera communiquée ultérieurement).  
Adultes - sur inscription

**Vendredi 26 septembre à 17h30**

**Présentation de la rentrée littéraire**

Nathalie Jaulain revient présenter une  
sélection éclectique pour découvrir la  
rentrée littéraire autrement.  
Adultes - sur inscription



Pour s'inscrire : 05 45 32 76 76 ou [mediatheque.chateaubernard.fr](http://mediatheque.chateaubernard.fr) ou [mediatheque@mairie-chateaubernard.fr](mailto:mediatheque@mairie-chateaubernard.fr)

## Il y a tout juste 80 ans

L'Europe célébrait la victoire du 8 mai 1945, symbole d'une liberté gagnée au prix de nombreux sacrifices et d'une histoire écrite conjointement.



Le 8 mai 2025, le lieutenant-colonel Arnaud Chartier, commandant en second de la BA 709 de Cognac-Châteaubernard, et les aviateurs de la base aérienne ont participé aux cérémonies commémoratives des villes de Cognac et Châteaubernard, ainsi que dans de nombreuses communes de Charente, aux côtés des autorités civiles, des citoyens et de la jeunesse.



© C. Rivière / Armée de l'Air et de l'Espace



© C. Rivière / Armée de l'Air et de l'Espace



© C. Rivière / Armée de l'Air et de l'Espace

Le colonel Amaury Colcombet, commandant de la BA 709, ainsi qu'une compagnie de la 33<sup>ème</sup> Escadre de Surveillance, de Reconnaissance et d'Attaque (ESRA) de l'Armée de l'air et de l'Espace, ont également participé à la cérémonie présidée par le Président de la République, Emmanuel Macron, à l'Arc de Triomphe à Paris.

Cette date d'anniversaire célébrait la liberté retrouvée par les femmes et les hommes qui n'ont jamais cédé et honorait le courage de tous ceux qui ont résisté.



© C. Rivière / Armée de l'Air et de l'Espace

Cultivons l'esprit de défense et transmettons aux générations futures le souvenir de la résilience et de la résistance de nos aînés.



Le Comité des Fêtes organise sa brocante annuelle le

**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE  
PARC DES PIERRIÈRES  
9h à 17h30**

Nous vous attendons nombreux pour vendre et acheter mais également pour boire un verre, déjeuner ou goûter dans une bonne ambiance.

Devant le succès de l'édition 2024, la réservation des emplacements est devenue **OBLIGATOIRE** - inscriptions : [comitedesfetes.chateaubernard@gmail.com](mailto:comitedesfetes.chateaubernard@gmail.com) - Tel : 06 26 59 20 34



## Loisirs créatifs

Petit bilan de saison 2024/2025. Nos ateliers créatifs ont lieu les lundis, mardis et jeudis et les ateliers inter-générationnels les mercredis et vendredis. Nous avons ainsi pu réaliser ou confectionner bénévolement :

- ▶ en partenariat avec les résidents de Guy Gautier, des tableaux pour la décoration du pôle oncologie de l'Hôpital dans le cadre d'Octobre Rose.
- ▶ 240 décorations pour égayer les tables de Noël et de jour de l'an de Maison Retraite Guy Gautier.
- ▶ 550 petits bonnets tricotés en association avec les Petits Frères des Pauvres dans le cadre du partenariat des jus de fruits Innocent : l'argent récolté permet d'aider nos aînés dans la précarité. Le défi pour la France entière était de réaliser un million de petits bonnets : défi réussi ! Bravo à toutes les tricoteuses de l'hexagone.

Les Ateliers inter-générationnels avec les enfants et nos aînés prospèrent : nous préparons la fête de la musique avec la création d'un instrument avec seulement des matériaux de récupération.

Marine anime avec dextérité, sérieux et concentration l'atelier

de Pergamano (dentelle sur parchemin) les deux premiers mardis de chaque mois.

Les ateliers créatifs, animés par Mamy Chantal, laissent une grande place à l'imagination de chacune pour réaliser du scrap, du cartonnage, peinture, poterie etc... sans oublier un petit moment de causerie autour d'une tasse de thé.

Petit clin d'œil d'au revoir à Chantal M. partie à la Rochelle et un bon rétablissement à MC.



Venez nous rejoindre au : 29 rue des Quillettes. Contact 06 33 21 33 43. Bonnes vacances à tous.

## APE des Pierrières

Depuis le début de l'année, l'APE de La Combe des Dames et Jules-Vallès a organisé plusieurs actions :



Une tombola pour l'Épiphanie (galettes et cidre à gagner), une Boum de Carnaval animée par princesses et super-héros, un flashmob, une bourse à l'enfance, une chasse aux trésors éducative pour Pâques et une vente d'objets décorés avec les dessins des enfants.



Objectif : réunir petits et grands autour de moments conviviaux et financer des projets scolaires. La Fête des écoles aura lieu le vendredi 20 juin au parc de la Combe des Dames (ou au plateau couvert des Pierrières en cas de pluie), à partir de 16h30.

Spectacles, animations pour tous, buvette et restauration sur place.

Ouvert à tous - venez nombreux pour passer un moment convivial en famille ou entre amis !

Merci à tous les participants et aux parents bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour le bien des enfants.



## Cyclo AS Verriers

Le club cyclotourisme des verriers a organisé ce dimanche 18 mai sa randonnée de printemps. 148 cyclos ont répondu présents dont une vingtaine de Gravel. Plusieurs distances étaient proposées sillonnant les routes de la « Grande Champagne ». Un ravitaillement situé à Angeac-Charente permettait aux cyclistes de faire une pause afin de se désaltérer et de s'alimenter.

Le soleil était de la partie et a contribué au bon déroulement de cette manifestation sportive qui s'est clôturée par un pot de l'amitié à la salle des Pierrières.



**Et, n'oubliez pas, le 22 juin à l'occasion des 50 ans de notre club, venez à notre rencontre. Nous pédalerons sur des vélos d'époque en tenues vintage, de 10h à 11h30, dans les rues de Châteaubernard.**

## Mille Voltes

Après une année dansante et tourbillonnante, Mille Voltes prend ses quartiers d'été pour mieux revenir et vous accueillir à la rentrée, avec bien sûr, de la danse en ligne, de salon à deux, rock, latino, mais aussi quelques nouveautés au programme : la danse Country et le West Coast Swing. Ainsi Mesdames, vous pourrez venir apprendre à danser avec votre voisine ou votre amie et vous découvrirez le plaisir d'être tantôt la « leader » ou la « follower » selon les danses. De la créativité et de la nouveauté en vue !

D'autre part, toujours fidèle à son désir de rester une association active et énergique, et de conserver une bonne dynamique de groupe pour ses adhérents, Mille Voltes vous proposera des stages à thème tout au long de l'année. Mais également, diverses sorties et activités comme cela a été fait pour cette année 2024/25 : sortie cabaret en novembre, soirée de Noël et soirée de fin de saison qui aura lieu le 24 juin 2025.



Notre équipe travaille déjà sur de nouveaux projets à vous proposer pour une année de danse stimulante, dans une ambiance énergique et sympathique.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour nous suivre dans ce nouveau et captivant « dance road trip 2025/26 » !

Rentrée prévue début septembre, date restant à définir. Pour tous renseignements, s'adresser au numéro suivant : 07 81 92 15 53 ou contacter l'adresse mail suivante : [millevolteschateaubernard@gmail.com](mailto:millevolteschateaubernard@gmail.com)

## Tennis Club

Le printemps a bien démarré au Tennis Club de Châteaubernard, avec des événements pour les grands et les petits !

C'est notre animation commune avec le CTC qui a ouvert le bal, pour les jeunes des niveaux rouge et orange. Plusieurs TMC enfants ont suivi pendant les vacances, avec des enfants venus des clubs de la région. Nos TMC Adultes ont encore une fois pu se tenir, tous deux remportés par une joueuse et un joueur du club.

Puis notre Tournoi d'Avril en vétéran Homme et Open Femme a eu lieu, avec de nombreux participants et habitués du tournoi. Malgré quelques averses, le tournoi a pu se dérouler jusqu'au bout, toujours dans une bonne ambiance, avec le soutien habituel de nos bénévoles, de la mairie de Châteaubernard, de Grand Cognac et l'aide du CTC les jours de pluie.

Du côté des championnats par équipe, nous avons 2 équipes Femmes engagées, 3 équipes Hommes, et 5 équipes Jeunes ! Les rencontres en cours montrent de beaux résultats de la part de tous nos joueurs !

Pour commencer à préparer la suite, début Juillet nous organisons une journée initiation au pickleball, et évidemment notre tournoi Open de Juillet débutera ! Les inscriptions



au tournoi sont déjà ouvertes, n'attendez plus !

Le Tennis Club de Châteaubernard s'est récemment lancé dans un nouveau projet de mécénat ! Si vous ou vos connaissances êtes chef d'entreprise et que vous souhaiteriez nous soutenir, n'hésitez pas à vous rapprocher du club. Le Club grandit, nous sommes en train de mettre à niveau nos installations pour un meilleur confort de jeu : au mois de juin, le terrain n°5 fait peau neuve !

Retrouvez toutes nos animations futures et les résultats chaque week end de nos équipes sur notre page Facebook !

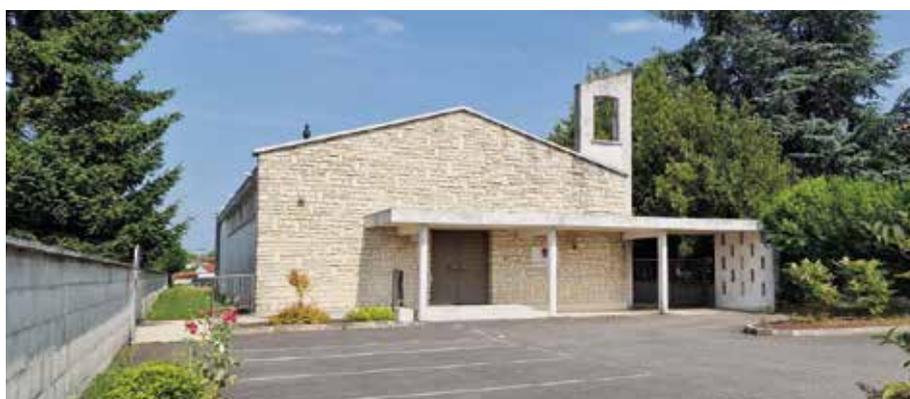
À bientôt



## Quartier Bureau de vote BV4

Notre voyage à la découverte (ou redécouverte) de Châteaubernard se poursuit par le secteur du BV4. Nous voici dans un quartier historique de la commune, souvent appelé « les Quillettes », que l'implantation de l'usine verrière a profondément transformé. Les Quillettes doivent sans doute leur nom à la famille Guillet de Saint Martin, propriétaires du fief du Grand Breuil.

En 1963, Saint-Gobain qui avait déjà une unité de production de bouteilles en verre, grâce à un procédé issu des recherches de Claude Bouchet, décide de créer une nouvelle usine dans la région de Cognac, c'est le site de Châteaubernard qui est choisi. Implantée à proximité de la voie de chemin de fer, sur un vaste terrain, l'usine compte 3 fours, qui permettent de produire des millions de bouteilles. Aujourd'hui, l'usine de Châteaubernard innove, avec le premier four électrique à grande capacité, première mondiale.



A l'arrière de l'usine verrière, s'est développée une zone industrielle, autour de la rue du Commerce, avec des entreprises de cartonnage ou de traitement du verre destiné à l'emballage des eaux de vie. C'est tout un secteur industriel qui s'est développé autour du cognac, comprenant aussi une implantation de la maison Hennessy, le site dit de la Vigerie.



# de notre commune !

Afin de répondre à la demande des habitants du quartier souhaitant pratiquer leur culte catholique, la chapelle Sainte-Thérèse a été construite dans les années 1970, grâce à une souscription. La pratique religieuse ayant progressivement diminué, la chapelle a été désacralisée et achetée par la commune en 2016. Elle est devenue la salle Sainte-Thérèse, désormais consacrée aux activités associatives.



Pour accompagner l'augmentation de la population amenée par l'implantation de Saint-Gobain, le quartier s'est équipé d'une école élémentaire et d'une école maternelle. C'est ainsi qu'ont été bâties l'école maternelle de la Combe des Dames, et l'école élémentaire Jules-Vallès, au bord de la rue des Quillettes. Ces écoles ont évolué au fil des ans, et seront prochainement l'objet de gros travaux, afin d'améliorer l'isolation thermique d'un bâtiment de Jules-Vallès, et de créer une salle de restauration pour les petits de la maternelle.



# La Combe des Dames

## C'est Carnaval

Vendredi 21 février, c'était Carnaval à la maternelle ! Le matin, nous avons ouvert les portes de l'école aux parents. Au programme : jeux de société et préparation de bonnes crêpes et merveilles ! L'après-midi, nous avons présenté notre danse parés de notre plus belle couronne du bal de Venise. Enfin, nous avons clôturé cette belle journée en partageant de bonnes crêpes et merveilles.



## Tous au potager

Avec les beaux jours qui arrivent, nous retournons au jardin. La classe des TPS PS a eu la chance cette année d'obtenir un parcours naturel financé par le Grand Cognac. 4 fois dans l'année, Marc, un intervenant des Jardin d'Isis, vient dans la classe des petits afin de créer avec eux un jardin potager et aromatique... Les MS et les GS quant à eux ont planté des fraisiers et semé des graines de maïs, de tournesol et de fleurs.



## Humm le bon pain !

En période 4, nous avons travaillé sur les produits céréaliers en classe. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés à la fabrication du pain et nous avons tous retroussé nos manches pour en façonner !



## Le prix des Incorruptibles

Mardi 6 mai, nous nous sommes rendus pour la dernière fois à la médiathèque. Là-bas, nous avons voté pour le livre que nous avons préféré parmi les 6 livres de la sélection des Incorruptibles. Muriel et Aurélia nous ont expliqué comment faire : nous sommes allés dans un isoloir puis nous avons mis notre bulletin dans une urne. Elles ont ensuite dépouillé les bulletins devant nous...



## Prends soin de tes dents

Lundi 7 avril, la classe des grands a eu la chance d'avoir une intervention sur la santé bucco-dentaire. A cette occasion, un chirurgien dentiste et son assistant sont venus en classe pour parler aux élèves de leurs dents, comment en prendre soin, comment les brosser. Chaque parent de grande section qui le souhaitait a pu faire bénéficier à son enfant d'un examen bucco-dentaire et de conseils.



## La sortie à Cognac



Mardi 06 Mai, toutes les classes de l'école se sont rendues à Cognac dans le cadre de notre projet sur les contes. Nous étions attendus par Vincent Bretagnolle pour réaliser une balade contée au cours de laquelle il fallait délivrer une princesse capturée par un dragon. Ce fut l'occasion de s'attarder sur certains monuments emblématiques de l'histoire de la ville. En parallèle, nous avons aussi exploré le jardin public et découvert le Musée d'Art et d'Histoire de la ville.

## Classe découverte à Saint-Lary

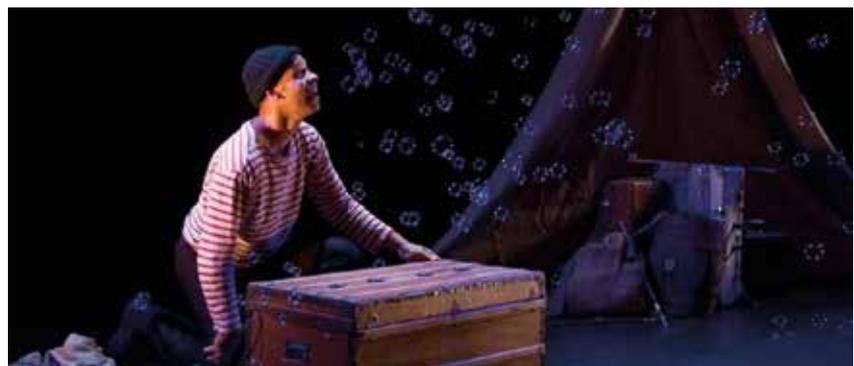


La classe de Grande Section est allée passer une semaine à Saint-Lary au Centre d'altitude de la Charente. Une classe transplantée sous le signe de la faune et de la flore. Nous avons vu des marmottes et des isards. Une belle expérience de vie en groupe qui soude et rapproche les enfants. Elle leur permet également d'acquérir de l'autonomie.



## Spectacle au Castel

Mardi 13 Mai, les PS et les MS se sont rendus au Castel pour assister à un spectacle plein de magie et de poésie. C'est l'histoire d'un homme qui pour retrouver Momo, son poisson rouge, sollicite la participation active du public. Au final, il nous a montré combien il en fallait parfois peu pour être heureux comme un poisson dans l'eau.



# Jules-Vallès

## Les échanges à l'honneur !

Les occasions de coopérer et échanger furent nombreuses au mois d'avril. En effet, les grands se sont rendus au stade Claude-Boué à Châteaubernard le jeudi 3 avril, pour y passer la journée. Le matin, 7 ateliers d'athlétisme leur étaient proposés, ainsi qu'à leurs homologues des écoles d'Ars, de Salle-d'Angles et de Pablo-Picasso. Après un pique-nique, tous se sont lancés dans l'épreuve de course longue. Pas moins de 300 kilomètres parcourus tous ensemble. Saluons également ceux qui ont atteint les 24 minutes !

Quant aux plus jeunes, les CP CE1, eux se sont rendus à pied au Parc des Pierrières à Châteaubernard le jeudi 10 avril. Les enfants y ont rencontré leurs camarades des écoles de Louzac, Saint-Fort-sur-le-Né et Pablo-Picasso. Dans des équipes

mixées, tous ont pu participer à des ateliers de sports collectifs tels que basket, tchoukball, hockey, thèque, ballon prisonnier, et parcours à l'aveugle.

Enfin, pour clôturer la période, les CP ont organisé une exposition sur le thème du 100<sup>ème</sup> jour d'école. Parés de leur belle couronne de 100, ils ont reçu les élèves des autres classes à venir admirer leurs collections de 100 objets, leurs 100 défis de maths, à lire un texte de 100 mots, ... Mais ils ont aussi tenté tous ensemble de retrouver 100 objets cachés sur la cour par l'APE (Association des Parents d'Élèves), couru 100 mètres et sauté à la corde 100 sauts. Les CM1 ont même compté jusqu'à 100 en anglais pour l'occasion !

Toutes et tous ont partagé avec joie la boisson et la collation offertes par l'école et l'APE.



Dans le cadre de la liaison avec l'école maternelle, les élèves de grande section n'ont pas été oubliés pour cette journée : chaque élève de GS a eu un guide de CP, qui lui a expliqué le travail mené. Puis le GS a tenté un mini défi, celui de reconstituer des paquets de 10 objets dans un temps donné, alors que le CP devait compter les paquets ainsi constitués, pour atteindre 100.

## Un quart d'heure de lecture particulier !

Les élèves sont habitués à lire en autonomie, un quart d'heure quotidiennement dans leur propre

classe, mais ce mardi 11 mars, les choses ont un peu changé !

En effet, à l'occasion du quart d'heure lecture national, les élèves de toutes les classes ont été mélangés et répartis dans les classes de l'école. Chaque enseignant a donc accueilli des CP-CE1-CE2-CM1-CM2 pendant 15 minutes. Chacun pouvait emmener son livre ou choisir d'en découvrir un nouveau parmi ceux de la classe

d'accueil. Les enfants pouvaient également s'installer comme ils le souhaitent pour profiter de cette parenthèse.

Ce fut, pour chacun, une belle occasion de partager un moment très calme et de voir comment les plus grands ou plus petits que soi se plongent dans leur lecture.

Même les enseignants ont lu quelques pages de leur roman !

Compte-tenu de son succès, l'expérience se renouvellera chaque semaine, dans une autre classe et avec des variantes possibles : lecture offerte, lecture partagée, lecture découverte, lecture poétique... 15 minutes de classes décloisonnées pour lire, juste par plaisir !



## Visite des jardins respectueux

Vendredi 18 avril, la classe de CM1 guidée par Orane et Benoît, les animateurs du site, est allée à la découverte de l'espace situé entre le château de l'Yeuse et le fleuve Charente.

Après avoir visité le site, les élèves ont été séparés en petits groupes et ont fait plusieurs ateliers :

- analyse des petites bêtes aquatiques : il fallait observer une bête, la décrire, la dessiner, et rechercher son nom en s'aidant de fiches.

- pêche des petites bêtes, à l'épuisette, dans la mare : Orane a expliqué la technique pour pêcher

à l'épuisette. Nous avons attrapé surtout des écrevisses.

- chasse aux petites bêtes volantes : Benoît nous a aidé à chasser des papillons, des cousins, des libellules, des abeilles... Une fois chassés et recueillis délicatement dans une boîte avec loupe, nous les avons observés puis relâchés.

Après le pique-nique, Orane nous a expliqué comment trier correctement nos déchets. Cette sortie, en lien avec notre projet sur l'eau, nous a permis d'apprendre plein de choses sur la vie des animaux.



## La fresque du climat

**Problématique :** la Terre se réchauffe trop et trop vite.  
**Présentation :** Des intervenants de la PMAIF sont venus dans la classe pour nous faire réfléchir sur le dérèglement climatique.

**Problème-causes-conséquences :** Le climat change à cause des activités humaines : moteurs (déplacements, machines), nourriture (usines, animaux, cultures), consommation d'énergie (électricité, climatisation, ...) Cela augmente la quantité de CO2 dans l'atmosphère, qui fait accroître l'effet de serre, un effet naturel qui produit une température terrestre permettant la vie sur Terre. Donc la température de la Terre monte et entraîne : des canicules, le réchauffement des mers, des crues énormes, des submersions, des cyclones dévastateurs, des famines et donc des migrations, et la disparition de plantes et d'animaux.



**Les remèdes :** Diminuer l'utilisation de véhicules ou de transports (bateaux, avions,...), ne pas consommer n'importe comment, manger moins (de viande, d'huile de palme), éviter les déforestations,...

**Conclusion :** Tout le monde, petits et grands, peut faire quelque chose pour lutter.

**« La Terre a la fièvre, il faut la soigner ! »**

## Les activités culturelles



Les activités culturelles auxquelles ont participé les élèves de l'école Jules-Vallès ont été variées et de qualité ce trimestre.

Le jeudi 27 mars, grâce à la FCOL association organisatrice du festival de littérature jeunesse de Ruelle-sur-Touvre, les élèves de CE1 ont reçu, dans leur classe, JérémY Pailler, illustrateur d'albums jeunesse. Au cours de cette rencontre, JérémY leur a présenté son métier. Il avait apporté avec lui croquis, planches originales, un des ses albums édité en coréen et son tout dernier album qui était alors à paraître. Il a répondu avec beaucoup d'humour et de gentillesse à toutes les questions préparées par les élèves. Il a ensuite proposé aux enfants de s'essayer à dessiner « Le Brutalone » le personnage de son album préféré. Avant de repartir, il leur a fait une belle dédicace sur son album « La Belle et la Bête ».

## Côté spectacles

Le vendredi 4 avril, les élèves de CE1, CM1 et CM2 ont retrouvé avec plaisir les deux musiciens de L'Oiseau Ravage et ont été sensibles à l'évolution de leur musique.

Les 13 et 15 mai, tous les élèves de l'école ont assisté à un spectacle présenté par la Compagnie Sans Gravité :



**Prélude pour un poisson rouge** pour les plus jeunes, très beau spectacle mêlant musique, magie, et jonglerie avec beaucoup d'interaction entre le comédien et son jeune public.



**Brouillon** pour les plus grands. À travers l'histoire d'un jeune garçon en quête d'inspiration, les enfants ont été amenés à réfléchir à des notions importantes : l'erreur comme étape du processus de création, le droit de se tromper, d'essayer, de raturer... et surtout, la confiance en soi.

Ces deux spectacles ont été plébiscités par les enfants.



# Pablo-Picasso

## Les fouilles archéologique à Dizedon

Le jeudi 27 mars nous sommes allés en bus au site archéologique de Dizedon.

Les archéologues ont été appelés parce que avant de construire une maison, une route... Il faut vérifier qu'il n'y ait pas d'objets anciens ou autre.

Mais ce coup là, ils ont découvert quelque chose d'intéressant : un village romain.

Petit à petit, ils ont découvert les restes de ce village romain : une voie, des trous pour les maisons, des os de juments, des objets de l'époque...

Ces restes donnent des indications précieuses sur la vie dans ce village.

On a vu tout le matériel nécessaire pour les fouilles : pelles, pioches mais aussi brosses et pinceaux pour les objets délicats. Les archéologues d'aujourd'hui utilisent aussi des drones pour faire des repérages aériens.

Les CM2



## Heureux comme un poisson

Nous sommes allés au Castel mardi 13 mai 2025 pour voir un spectacle qui s'appelait « Prélude pour un poisson rouge ». C'était l'histoire d'un monsieur qui avait perdu son poisson rouge. Il le cherchait partout mais ne le trouvait pas. Il a construit un bateau imaginaire pour aller sur une île déserte et un hélicoptère pour faire ses recherches. A la fin, un gros poisson gonflable est arrivé sur la scène. Le magicien-musicien était heureux comme un poisson dans l'eau.

De quoi a-t-on besoin pour être heureux ?

Le spectacle était très drôle, il nous a ébahis ! On a passé un excellent moment !

Les CE1



## Les CM1 et CM2 au cinéma



Le mardi 20 mai, les CM1 et CM2 de Pablo Picasso sont allés au cinéma pour voir « The Kid » de Charlie Chaplin.

Nous y avons retrouvé les CM1 de Jules-Vallès.

C'est l'histoire d'un petit garçon abandonné, qui est adopté par un monsieur pauvre. Celui-ci trouve des moyens assez drôles pour nourrir John quand il est bébé puis enfant. Plus tard, l'enfant retrouvera sa mère.

Charlie Chaplin parle de la pauvreté dans les années 1920 aux États-Unis. Le film est en noir et blanc. C'est un film muet mais la musique nous permet de comprendre les moments plus drôles ou plus tristes. Les visages des acteurs expriment beaucoup les émotions. Il y a aussi des cartouches, qui sont comme

des grands panneaux noirs qui expliquent certains moments de l'histoire.

Les moments burlesques sont quand le petit garçon part en courant, après avoir lancé des cailloux pour casser les carreaux. Les bagarres où c'est le plus petit qui gagne, car il est plus rapide ou plus malin nous ont fait rire. Ou quand le petit se cache plusieurs fois pour échapper à la police ou lorsqu'il se cache sous la couverture.

Nous avons bien aimé ce film même si certains ont été un peu surpris par la façon de jouer, au cinéma, à cette époque. Les films avec l'école nous permettent de voir autre chose, des films qui nous donnent l'occasion de réfléchir et d'exprimer ce que nous avons ressenti.

Les CM1 de Pablo-Picasso.

## Les CE2 montent sur les planches

Les élèves de CE2 ont brillamment présenté deux pièces de théâtre originales dans le parc de l'école : Le vilain petit flemmard et Les lapereaux rouges. Ces contes détournés ont fait rire petits et grands grâce à leur humour et leur inventivité. Jouer en plein air devant toutes les classes



de l'école n'a pas impressionné nos jeunes comédiens. Même les plus timides ont osé monter sur scène et se sont pleinement investis dans leur rôle. Cette représentation était l'aboutissement de plusieurs semaines de travail, entre répétitions, création des décors et apprentissage des textes. Le public, conquis, a applaudi avec

enthousiasme chaque réplique. À Pablo-Picasso, on aime relever des défis et donner la parole à tous les élèves !

Une belle preuve que le théâtre est un formidable moyen de s'exprimer et de partager. Bravo aux CE2 pour cette belle énergie et leur créativité débordante !



## Madame Déak partage son expérience avec ses élèves

Petite présentation du Sénégal et des élèves de là-bas ainsi que de leur mode de vie, suite à mon voyage humanitaire de février. Mes CP ont vu photos et vidéos. Occasion d'acquérir du vocabulaire et une ouverture culturelle et d'esprit !

Nous avons lu les lettres que j'ai ramenées de la classe de CP de l'école Yaye Adama de Saint-Louis. Nous leur avons répondu. Les élèves étaient très heureux et motivés et ont pris conscience de la chance que nous avons mais aussi de la quantité d'objets et matériels que nous avons tant chez nous que dans nos classes et écoles et du fait que tout ne soit pas nécessairement ni utile ni obligatoire.



## La rentrée scolaire septembre 2025

Fournitures scolaires : les listes seront mises en ligne à la mi-juillet sur le site de la Ville, via le QR Code, ou :



<https://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/services-municipaux/affaires-scolaires/>



Restauration scolaire : inscription à effectuer avant le 15 août.

La marche à suivre ainsi que les documents sont disponibles sur le site de la Ville, via le QR Code, ou :



<https://www.ville-chateaubernard.fr/vie-quotidienne/enfance-et-jeunesse/restauration-scolaire/>

**Praysbee**  
Innovation and Creativity



Cette nouvelle entreprise installée au 32 rue du Dominant est une SARL créée en 2021 qui après recherches et innovation a déposé des brevets sur un procédé nouveau de pulvérisation adaptable sur tous les pulvérisateurs viticoles existants. Il s'agit de la rampe WULP

Elle permet de réutiliser éventuellement le matériel du client mais par son principe, garantit une réduction de dérive de 90 %.

L'arrêté du 4 mai 2017 prévoit en effet une zone non traitée (ZNT) ramenée de 20 m à 5 m à proximité des points d'eau, des habitations, des zones accueillant des personnes vulnérables lors de l'utilisation de produits phytosanitaires à condition que l'équipement assure une réduction de dérive de plus de 66 %.

La rampe WULP à jet projeté (et non portée par l'air) rentre dans la norme CE Cognac du BNIC. Elle est homologuée par le Ministère de l'Agriculture.

Originalités : les buses anti-dérive sont fixées sur des bras oscillants munis de « cils de vire-voltage » qui permettent une meilleure application du produit sur les surfaces des feuilles, et en même temps une économie de produit.

Les rampes construites à Châteaubernard peuvent aussi être proposées sur un châssis portique Praysbee pour vignes de 1 m à 3 m de large et traiter 2, 3 ou 4 rangs.

En 2023 Praysbee s'est vu décerner trois prix de l'innovation : au SIVAL Angers, le prix spécial trophées Cognac vignoble engagé et au Viteff à Epernay.

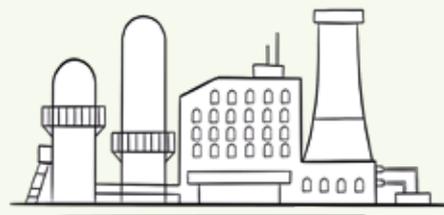
M. Olivier Bonnefond est le gérant de la Société.

contact@praysbee.fr  
Tél : 07 83 19 28 28



## Entrepreneurs, viticulteurs, vous êtes en difficulté ? N'attendez pas qu'il soit trop tard, il y a des solutions !

Les services de l'État mettent en place une procédure simplifiée avec numéro d'appel unique, que vous soyez entrepreneur ou viticulteur, pour vous faciliter les démarches. N'hésitez pas à demander aide et conseil, vous y trouverez une oreille attentive et compétente.



Conseillère départementale aux entreprises en difficulté

Tel : 06 09 36 12 12

[codefi.ccsf16@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf16@dgfip.finances.gouv.fr)

ou

Le Secrétariat de la Sous-Préfecture de Cognac

Tel : 05 17 20 33 94

## Modification de façade

L'Article R421-17 du Code de l'urbanisme précise que :

« Doivent être précédés d'une déclaration préalable lorsqu'ils ne sont pas soumis à permis de construire [...] :

- Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux de ravalement ».

Mais que considère-t-on comme une « modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant » ?

Cela consiste soit à remplacer des éléments existants par de nouveaux ou bien ajouter des éléments à sa façade, par exemple ;

- Créer ou supprimer une ou plusieurs ouvertures en façade (porte, fenêtre, porte-fenêtre, baie vitrée...) ou sur le toit (cheminée, velux, lucarne, fenêtre de toit...).
- Changer de modèle de volets (matériau, système ou couleur).
- Modifier les revêtements des murs extérieurs (que ce soit les couleurs ou les matériaux).
- Installer une pompe à chaleur.
- Modifier la charpente de la maison ou rénover le toit.



### Quelles sont les démarches à effectuer ?

Dans le cadre de travaux qui altèrent l'aspect du bâtiment uniquement (porte, menuiserie, pompe à chaleur, vélux), une **Déclaration Préalable de travaux** doit être déposée si s'agit du formulaire 16702\*01.

Si, en plus de la modification de façade, vous changez la destination de votre construction existante, il faudra le notifier dans le tableau prévu à cet effet, par exemple, si vous souhaitez remplacer votre porte de garage par une baie vitrée afin d'agrandir votre surface habitable, cette modification entraîne un changement de la surface plancher de votre maison, aussi cette modification doit être mentionnée sur le formulaire.

**NUANCIER**

Les couleurs du bâti dans le Pays Ouest Charentais

Teintes d'enduits adhésifs

Menuiseries - volets et portes d'entrées - Références R41 (2) Design ou R18

Bandages d'acier - Références R41 Classic

Peinture extérieures

Teintes de façades

Portes d'entrées et livraisons - Références R41 (2) Design ou R18

\* : Les maisons de ville, en la présence de la pierre de taille ont plus rigoureusement adhésives des trimes de menuiseries plus neutres et plus sobres. Mais si gris marais, blanc et vertis neutre. En partie d'entrée et des finitions traditionnelles et souvent plus large de couleurs, allant jusqu'à des teintes très sombres. Cette réglementation est mise en œuvre sur le terrain, et la palette sera plus large.

Projet de loi de l'État, Paris - Poullet, Marcq, Montpel, St. Jean de Noyon, Amiens, Cognac, Charentais, Pau - Luchon, Bay - Dax, Bayonne, Pau - Le Château, Bayonne

Charente Charente

Source : CAUE Charente

Attention si cette modification entraîne une superficie de plancher de plus de 150 m<sup>2</sup>, le permis de construire sera nécessaire, il s'agit du formulaire 13406\*15. Pour rappel au sein de la Commune de Châteaubernard, le PLUi encadre les couleurs autorisées quant aux menuiseries, façades...



**Mardi 18 mars 2025**

- 1 ▶ Validation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 13 février 2025
- 2 ▶ Relevé des décisions prises par Monsieur le Maire
- 3 ▶ Attribution de subventions associatives
- 4 ▶ Modification des membres du comité de jumelage
- 5 ▶ Autorisation à Monsieur le Maire de signer avec Grand Cognac la convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides (IRVE)
- 6 ▶ Autorisation à Monsieur le Maire de solliciter une subvention Etat au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) – Abroge la délibération 2024\_09\_11 du conseil municipal du 12/12/2024
- 7 ▶ Admission en non-valeur
- 8 ▶ Ouverture de crédits d'investissement 2025
- 9 ▶ Souscription à des options proposées par l'Agence Technique de la Charente – messagerie et pare-feu
- 10 ▶ Dénomination d'une rue
- 11 ▶ Débat d'Orientation Budgétaire
- 12 ▶ Questions diverses

**Jeudi 10 avril 2025**

- 1 ▶ Validation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 18 mars 2025
- 2 ▶ Relevé des décisions prises par Monsieur le Maire
- 3 ▶ Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2024
- 4 ▶ Affectation du résultat
- 5 ▶ Vote des taux des taxes locales : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière non bâtie, taxe foncière bâtie
- 6 ▶ Budget primitif 2025
- 7 ▶ Attribution de subventions associatives
- 8 ▶ Garantie d'emprunt Châteaubernard La Doue – réhabilitation de 11 logements individuels
- 9 ▶ Garantie d'emprunt Châteaubernard La Doue – réhabilitation de 43 logements collectifs
- 10 ▶ Garantie d'emprunt Châteaubernard La Combe des Dames – construction de 33 logements locatifs sociaux
- 11 ▶ Autorisation à Monsieur le Maire de signer avec la CAPAC une convention de partenariat pour la valorisation des bio-déchets produits par la CAPAC
- 12 ▶ Acquisition de la parcelle AR 175 – Mme Joëlle GUYOT
- 13 ▶ Alinéation chemin rural « Les Charriots » – Lancement enquête publique
- 14 ▶ Modification de la délibération instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 15 ▶ Modification de la délibération instituant l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale
- 16 ▶ Questions diverses

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M. le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site [www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/](http://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/)

**Félicitations aux mariés**

**Norbert COLOMBEL et Sandra BONNIER**  
le 26 avril 2025 à Châteaubernard  
**Martin ARNAUD et Marie ROSPARS**  
le 31 mai 2025 à Châteaubernard

**Félicitations aux pacsés**

**Bastian de la CASA et Pauline JOURDAN**  
le 10 avril 2025 à Châteaubernard

**Bienvenue aux bébés**

**Lucie DELPEUCH**  
le 26 mars à Châteaubernard  
**Emma BOBIN**  
le 7 avril 2025 à Châteaubernard  
**Wayan DEBIZE**  
le 24 avril 2025 à Châteaubernard  
**Nino et Noah GAUTHIER**  
le 26 avril 2025 à Saint-Michel  
**Louis BAZIRE SAMBARREY**  
le 2 mai 2025 à Châteaubernard  
**Élio VÉSIR**  
le 15 mai 2025 à Châteaubernard

**Ils nous ont quittés**

**Jean-Rémy BURON**  
le 9 mars 2025 dans l'année de ses 74 ans  
**Janine MOLLE**  
le 16 mars 2025 dans l'année de ses 93 ans  
**Nicole GERVAIS**  
le 13 avril 2025 dans l'année de ses 73 ans  
**Lucette RIBOULEAU, veuve MOUILLOT**  
le 20 avril 2025 dans l'année de ses 95 ans  
**Paul SANFOURCHE**  
le 21 avril 2025 dans l'année de ses 100 ans  
**Jean-Claude GOURSAUD**  
le 21 avril 2025 dans l'année de ses 70 ans  
**Jacqueline ARNAUDET, veuve FORESTIER**  
le 21 avril 2025 dans l'année de ses 93 ans  
**Jeanine VOYER, veuve DESPORT**  
le 24 avril 2025 dans l'année de ses 94 ans  
**Khadra BOUHOUDI**  
le 26 avril 2025 dans l'année de ses 81 ans  
**Jacky TEXIER**  
le 28 avril 2025 dans l'année de ses 66 ans  
**Elie POURTEAU**  
le 28 avril 2025 dans l'année de ses 89 ans  
**Jean-Jacques ARBIOS**  
le 28 avril 2025 dans l'année de ses 75 ans  
**Thierry RANVEAU**  
le 1<sup>er</sup> mai 2025 dans l'année de ses 61 ans  
**Yoann CHIRON**  
le 20 mai 2025 dans l'année de ses 43 ans  
**Michel CAVARD**  
le 21 mai 2025 dans l'année de ses 83 ans  
**Marcel TRUFLANDIER**  
le 30 mai 2025 dans l'année de ses 101 ans

Comment ont été utilisées les ressources financières de la commune en 2024 ?

Recettes : 5 361 012,67 €  
 Dépenses : 4 829 289,14 €  
 Excédent : 531 723,53 €

## Comment se sont réparties les dépenses en 2024 ?



Le budget 2025 a été adopté par le Conseil Municipal le 10 avril.

La prévision de recettes de fonctionnement s'élève à 6 541 086 € et le prévisionnel des dépenses d'investissement à 3 944 951 €, dont :

Voirie : 399 242,21 €  
 Environnement urbain : 240 596,64 €

Pôle scolaire : 1 756 703,08 €  
 Matériel et véhicules techniques : 162 672,31 €

# Infos

## Inauguration jeux du Castel - Chasse aux œufs

De nouveaux jeux ont été mis à la disposition des enfants dans le parc du Castel, en complément de ceux existant déjà.



A cette occasion, pour célébrer leur inauguration, une chasse aux œufs a été organisée à destination des plus petits, enfants de la crèche ou des assistantes maternelles. Une belle et joyeuse agitation a animé le parc pendant la recherche des précieux trésors !



## Fête des voisins

Le parc de l'Échassier a accueilli 60 habitants du quartier le 31 mai pour une Fête des Voisins élargie. Un moment simple et convivial, organisé par Pierre Raffoux et Jean-Michel Carteron, autour des spécialités culinaires de chacun. Une belle réussite où jeunes et moins jeunes ont pu se rencontrer ou se revoir dans une ambiance festive.





© Photo SUD-OUEST

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Marcel Truflandier, maire de Châteaubernard de 1977 à 2001. En effet, rarement un maire aura laissé une telle empreinte sur son territoire.

## Marcel Truflandier

**Son parcours municipal** commence avec Pierre Frugier, dont il fut l'adjoint dès 1971. Élu maire en 1977, il aura à cœur de donner à sa ville d'adoption des équipements permettant son rayonnement au sein de la région cognaçaise. C'est ainsi que sous ses mandats, on vit apparaître les premières zones industrielles et commerciales au Fief du Roy. Afin d'accompagner au mieux cet essor qu'il souhaitait pour sa ville, il a initié le déplacement de la mairie vers son emplacement actuel, en rassemblant à proximité, au fil des acquisitions foncières, les services techniques puis la bibliothèque municipale, devenue ensuite la médiathèque qui porte son nom.



© Photo SUD-OUEST



Salle Jean-Tardif

On lui doit aussi la salle Jean-Tardif, la salle Jean-Monnet, le plateau couvert et son fronton, clin d'œil à son pays basque natal, et les courts de tennis, tous équipements favorables à l'essor des sports et des associations. On peut aussi mettre à son crédit le comité de jumelage et la participation de la commune aux activités culturelles de Val de



Services Techniques



Médiathèque



Salle Jean-Monnet



Fronton salle des Pierrières



École Petit-Prince

Charente, permettant d'accueillir des concerts prestigieux sur notre sol, comme Dee Bridgewater ou la musique de l'armée américaine.

Pour faire face à l'augmentation de la population, les écoles ont évolué à son initiative, avec la construction de la maternelle du Petit-Prince et l'agrandissement de celle de la Combe des Dames, tandis que l'école élémentaire Pablo-Picasso bénéficiait de l'espace libéré par le départ de la mairie.



Mairie



École Combe des Dames

Marcel Truflandier a modifié profondément et durablement la physionomie de la commune, faisant d'une bourgade rurale et viticole une ville incontournable dans le cognaçais. La politique de développement qu'il a initiée nous permet aujourd'hui de profiter d'infrastructures modernes et adaptées à notre époque.

C'est avec reconnaissance pour tout ce travail accompli au long de ses quatre mandats que nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.



École Pablo-Picasso

# Infos

## Cérémonie du 8 mai

En cette année 2025, on célèbre le 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, fin de la seconde guerre mondiale. Un détachement de la BA 709 a rendu les honneurs au monument aux morts, en présence des élus et de la population.



Les enfants des écoles ont lu des textes appelant à la paix, à la suite du dépôt de gerbes au pied du monument en hommage aux morts pour la France. Une cérémonie digne et indispensable au maintien et à la transmission de la mémoire de ceux qui se sont battu pour la liberté.



## Un castelbernardin honoré

Bien connu dans la commune, pour sa participation au comité de jumelage et aux jardins communaux, et comme maître des cérémonies commémoratives, Hervé Morel a reçu la légion d'honneur.



Le 22 janvier 2025, lors de la cérémonie des 80 ans de la disparition du Commandant Ménéard, le lieutenant-

colonel de réserve Hervé Morel a été fait chevalier de la Légion d'Honneur, adoubé par le colonel Amaury Colcombet, commandant la Base aérienne 709 de Cognac Châteaubernard.

Entré en service en février 1986, il débute sa carrière en tant qu'élève pilote sur la Base aérienne 702 d'Avord.

Breveté pilote de chasse en septembre 1988, il est affecté à l'Ecole de pilotage de l'armée de l'air (EPAA) au sein de l'escadron de formation des moniteurs spécialisés (EFMS) sur TB30 EPSILON.

A partir d'avril 1989, il assume successivement les postes d'instructeur, de commandant d'escadrille, de commandant d'escadron et enfin d'officier de sécurité des vols.

En 2015, il prend les fonctions d'officier de sécurité aérienne base et d'enquêteur de première information pour le Bureau enquêtes accident Défense (BEAD).

Il quitte le service actif en septembre 2018 et prend le poste de conseiller réserve base.

Il a participé à plusieurs opérations extérieures : FORPRONU en Ex-Yougoslavie (1999), MINURSO au Sahara Occidental (2009) et SANGARIS en République Centrafricaine (2015).

Le lieutenant-colonel de réserve Hervé Morel totalise 6700 heures de vol dont 5000 sur TB30 EPSILON.



## NOUVEAU DÉPART POUR CHÂTEAUBERNARD

À Châteaubernard, chaque saison donne une nouvelle impulsion à la vie communale. Les jours qui s'allongent nous invitent à profiter pleinement de notre cadre de vie.

Ici, la transition écologique se vit au quotidien. Portée par une volonté collective, elle prend racine dans des actions concrètes, visibles et partagées. Le maraîchage municipal en est un bel exemple : ses récoltes fraîches nourrissent et valorisent un circuit court respectueux de l'environnement.

Les mobilités douces gagnent du terrain, avec le succès du challenge « Mai à vélo » et le développement de nouveaux cheminements pour circuler autrement, en toute sécurité. L'entretien raisonné des espaces verts, la préservation de la biodiversité, les jardins partagés et la réduction des déchets ne sont plus des idées abstraites : ce sont des gestes du quotidien.

La Fête de la Nature, organisée au Jardin Respectueux, illustre cet engagement profond en faveur du vivant et de la sensibilisation. Grâce à l'implication des habitants, des associations et des agents communaux, notre commune devient un véritable territoire en transition.

Châteaubernard poursuit son chemin, fidèle à ses valeurs : proximité, dynamisme, responsabilité. Bel été à tous les habitants !

Jean-Christophe Marcu - Luisa Soares

## " CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT "

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Cher(e)s Ami(e)s,

Comme je le craignais lors de notre précédente chronique , le jugement du tribunal administratif de Poitiers a condamné la ville de Chateaubernard à verser, y compris les pénalités de retard , la somme sans précédent dans l'histoire de notre commune de 257461 euros à un promoteur suite à l'incompétence du maire en matière du Droit de l'Urbanisme et au soutien unanime de sa Majorité dans cette très grave erreur.

Ce qui est clair, c'est que ce sont en définitive les contribuables de Chateaubernard qui sont condamnés à payer l'entêtement de Monsieur Briand, qui avec son autoritarisme habituel n'a jamais réuni la commission du PLU (plan local d'urbanisme) qui aurait pu débattre du sujet et lui apporter des éléments de réflexion sur les risques qu'il faisait prendre à notre commune.

Un maire peut toujours se retrouver dans des situations complexes lors de l'instruction d'un permis de construire, cas que j'ai connu en tant que maire lors de la construction du nouvel hôpital face à un garagiste qui souhaitait s'installer sur ce qui est aujourd'hui le parking du pôle hospitalier, mais après une procédure et des négociations amiables nous avons obtenu gain de cause pour un coût de quelques centaines d'euros. Pendant les 144 mois des deux mandats de maire de Monsieur Briand il aura coûté pour notre ville 1787 euros par mois de condamnation par la Justice Administrative.

Laetitia FEITO et moi nous vous souhaitons un bel été pour vos vacances.

Jean-Claude FAYEMENDIE Maire Honoraire élu

Le vote du budget est toujours un moment important pour une collectivité, puisque celui-ci permet son bon fonctionnement, tout en déterminant les opérations qui seront mises en œuvre au cours de l'année, voire au-delà. On l'a bien vu lors de la discussion à rebondissement du budget de l'État, ou de celui du département, cette discussion est l'objet de toutes les attentions. Aussi nous paraît-il important d'expliquer comment cela se passe à Châteaubernard.

Tout d'abord, tordons le cou à une idée toute faite, qui voudrait que le budget communal se gère « en bon père de famille », étant sous-entendu que cette gestion se doit d'être parcimonieuse et tournée vers l'épargne. Seulement voilà, la vie de la commune n'a rien à voir avec la vie familiale, et une collectivité territoriale n'a pas à épargner l'argent que lui confient ses contribuables. Elle doit en revanche leur procurer les services attendus, et permettre une évolution harmonieuse de ses équipements, au bénéfice de toute la population.

Pour faire simple, le budget commence par l'évaluation des recettes, principalement issues des taxes locales, avec des taux dans les plus bas du département, qui permettront le fonctionnement de la commune, salaires des agents, chauffage, électricité, entretien, etc. Une fois retirées toutes ces charges, il reste une partie des recettes qui seront affectées aux investissements, travaux de voirie, gros travaux sur les bâtiments ou construction, achats de véhicules ou d'équipements, achats de terrains par exemple, ou encore remboursement du capital des emprunts. Ces investissements sont destinés à améliorer la commune, pour y favoriser la vie de tous les Castelbernardins.

Il peut arriver que certains investissements soient trop importants pour être supportés par le budget annuel, c'est le cas cette année pour les opérations de rénovation des écoles, notamment l'isolation de Jules-Vallès et la réorganisation de la maternelle de la Combe des Dames et celle de Pablo-Picasso. Il faut alors souscrire un emprunt pour faire face à ces grosses dépenses. Cela revient à répartir l'investissement sur plusieurs années sans mettre en péril les finances communales, sur 15 ans en ce qui concerne celui qui a été contracté en fin d'année 2024. La saine gestion de nos finances permet d'y recourir en toute sécurité, pour preuve nous pourrions rembourser les emprunts en cours en un an et demi.

Précisons que, contrairement au budget de l'État, l'emprunt ne peut être souscrit qu'en vue d'un investissement, son utilisation pour le fonctionnement des communes est rigoureusement interdite par la loi. Le budget de fonctionnement doit donc être équilibré, et c'est la bonne gestion de cet équilibre qui permettra de dégager les excédents nécessaires aux investissements.

Exécuté par le maire, sous la surveillance minutieuse du Trésor Public, le budget est l'instrument essentiel de la vie de la commune, et c'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs à ce qu'il permette la bonne administration au jour le jour, tout en permettant les évolutions structurantes qui améliorent notre quotidien.

Que ce sujet un peu ardu ne vous empêche pas de passer de bonnes vacances d'été !

Les élus de la majorité

## CALENDRIER 2025 DES COLLECTES DES DÉCHETS

SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

JUN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE	
D1		M1		V1		L1	
L2		M2		S2		M2	
M3		J3		D3		M3	
M4		V4		L4		J4	
J5		S5		M5		V5	
V6		D6		M6		S6	
S7		L7		J7		D7	
D8		M8		V8		L8	
L9		M9		S9		M9	
M10		J10		D10		M10	
M11		V11		L11		J11	
J12		S12		M12		V12	
V13		D13		M13		S13	
S14		L14		J14		D14	
D15		M15		V15		L15	
L16		M16		S16		M16	
M17		J17		D17		M17	
M18		V18		L18		J18	
J19		S19		M19		V19	
V20		D20		M20		S20	
S21		L21		J21		D21	
D22		M22		V22		L22	
L23		M23		S23		M23	
M24		J24		D24		M24	
M25		V25		L25		J25	
J26		S26		M26		V26	
V27		D27		M27		V17	
S28		L28		J28		S28	
D29		M29		J29		D29	
L30		M30		V30		L30	
		J31		S31			



### Pourquoi faut-il mettre les bouteilles en plastique dans les sacs jaunes ?

Lorsque vous mettez vos emballages plastiques dans les sacs jaunes, ceux-ci sont triés et séparés des autres déchets recyclables. Ils peuvent alors être vendus à une entreprise spécialisée pour les traiter et les transformer en nouveau plastique réutilisable. Ils constituent donc une source de revenu pour Calitom qui les récupère et les trie.

Le produit de cette vente de plastique usagé vient alimenter les recettes de Calitom, limitant ainsi l'appel à la taxe de traitement des ordures ménagères.

Tous les emballages non récoltés par la filière des sacs jaunes sont donc autant de manque à gagner pour Calitom, avec pour conséquence l'augmentation de la taxe payée par les habitants.



Bien sûr, cela ne concerne pas les emballages en verre consignés, qui doivent être remis au commerce qui les a vendus.